

Lorient Agglomération Express

La lettre d'information de Lorient Agglomération

ÉVÈNEMENT

LES POMPIERS SONT DANS LEUR NOUVELLE CASERNE



À Lorient, les pompiers du centre de secours ont investi leurs nouveaux locaux, situés sur le site de Kervaric, à côté du Palais des sports, avec un accès direct à la quatre voies. Les quelque cent quarante soldats du feu, professionnels et volontaires, y gagnent en qualité de vie au travail, en confort de vie et en efficacité grâce à des locaux plus spacieux et plus fonctionnels. L'une des caractéristiques de ce centre, dit de nouvelle génération, réside désormais dans la séparation des zones de vie et de travail.

Le bâtiment dispose ainsi d'un gymnase et d'une salle de musculation pour le sport, de chambres pour le repos durant les gardes de 24h, d'une salle de restauration, d'un foyer et bien sûr de la fameuse tour d'entraînement de 19 mètres de haut. Celle-ci permet de simuler tous les types d'intervention, que ce soit un feu dans un immeuble, le sauvetage à bord d'un navire, la descente le long d'une falaise ou dans un gouffre ou encore l'extraction d'une personne tombée dans un trou ou un puits.

Ce projet, qui s'étend sur 8 000 m² de surface au plancher et sur un terrain de 15 000 m² représente un investissement de 12,5 millions d'euros, financé à 47%

par le Conseil départemental, à 28% par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et à 25% par Lorient Agglomération. S'il accueille le centre de secours, il héberge aussi les locaux du groupement territorial, qui coordonne 19 centres de secours, dont 10 sur l'Agglomération de Lorient.

EN CHIFFRE

À LORIENT

- 75 sapeurs-pompiers professionnels
- 8 officiers
- 60 sapeurs-pompiers volontaires
- 10 personnels administratifs
- 47 places véhicules d'intervention
- 7 065 interventions en 2018

DANS L'AGGLOMÉRATION

- 10 centres d'incendie et de secours
- 15 522 interventions en 2018
- 151 pompiers professionnels à Lorient, Hennebont et Plœmeur
- 396 pompiers volontaires répartis sur les 10 centres

BRÈVES

AGRICULTURE

17 EXPLOITANTS ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE

17 agriculteurs, pour moitié en circuits courts et/ou en agriculture biologique, ont bénéficié en 2019 d'une aide forfaitaire de 2 000 euros de la part de Lorient Agglomération afin d'alléger le coût de leur installation. En plus de cette aide financière, il est aussi proposé aux chefs d'exploitation un suivi de leur installation durant trois ans par la Chambre d'agriculture du Morbihan ou le Groupement des agriculteurs biologiques (GAB 56). Au total, depuis la création du dispositif, 85 nouveaux exploitants installés sur l'ensemble des communes ont bénéficié de cette aide financière qui complète celles versées par l'Europe et l'État.

Renseignements : Chambre d'agriculture du Morbihan 02 97 36 13 33

ENR

LA WAGABOX EST EN SERVICE

Après 8 mois de travaux, l'unité d'épuration de biogaz Wagabox, installée sur le site de Kermat à Inzinzac-Lochrist, a été mise en service. La première injection de biométhane issu des déchets ménagers enfouis a eu lieu comme prévu initialement le 26 novembre, dans le réseau de distribution exploité par GRDF, avec le même niveau de qualité que le gaz naturel. Cette installation permet de valoriser 90% du biogaz produit sur le site et va permettre à Lorient Agglomération de produire 7 GWh de gaz renouvelable par an et éviter ainsi l'émission de 1 500 tonnes de CO² chaque année. Cette installation s'inscrit dans les objectifs du Plan climat air énergie territorial de Lorient Agglomération adopté en 2018 qui a pour ambition à l'échelle du territoire, d'ici 2050, de diviser les émissions de gaz à effet de serre (GES) par quatre.

LARMOR-PLAGE

LE CENTRE NAUTIQUE DEVIENT KERGUÉLEN SPORTS OCEAN



Afin de marquer l'évolution du centre nautique de Kerguélen, qui ne propose plus seulement des sports nautiques, mais aussi des activités complémentaires de forme et de bien-être (marche aquatique, aquagym, nage en mer Pilates, yoga...), le plus grand site de loisirs nautiques de l'Agglomération devient Kerguélen Sports Ocean. Lorient Agglomération, propriétaire du site, a investi plus d'un million d'euros dans la rénovation et l'extension du bâtiment (nouveaux vestiaires, nouvelles douches, nouvel accueil, nouvelle salle de remise en forme). Depuis cette année, des nouveaux aménagements des espaces extérieurs ont permis d'optimiser les capacités de stationnement, de limiter les stationnements gênants, et d'améliorer l'accessibilité aux modes doux.

ÉCONOMIE

UNE THALASSO SUR LE SITE DE KERGUÉLEN



Lorient Agglomération a retenu le projet du groupe familial Phélippeau, pour l'implantation d'un centre de thalassothérapie sur le site de Kerguélen à Larmor-Plage. L'établissement, qui devrait ouvrir ses portes en 2022, comprendra un espace de soins à base d'eau de mer ainsi qu'un hôtel 4 étoiles de 130 chambres et deux restaurants. Grâce aux activités liées aux loisirs nature, une centaine d'emplois existent déjà et devraient doubler avec la thalasso. Cet équipement permet d'achever le processus d'aménagement, démarré il y a 40 ans, autour des loisirs liés à la mer, avec notamment l'implantation d'un des plus importants centres nautiques de France. Il vient aussi conforter cet espace nature, un parc océanique de plus de 66 hectares, en créant un secteur de végétation littorale complémentaire.

LORIENT LA BASE

160 MÈTRES DE NOUVEAUX PONTONS

Lorient Agglomération a décidé d'investir 2 500 000 euros, avec l'aide de la Région Bretagne (pour 500 000 euros), dans un programme d'extension des pontons de Lorient La Base, dont les travaux ont débuté fin novembre et s'achèveront en mars prochain. L'objectif est de répondre aux besoins exprimés par les professionnels du pôle course au large et afin de conforter le positionnement de ce site d'exception. Le choix de cet emplacement répond à une logique technique, environnementale et financière puisque le tirant d'eau sur cette zone évite une phase de dragage préalable. Rappelons que le pôle course au large regroupe près de 150 skippers et 12 équipes internationales et accueille plus du tiers des participants au dernier Vendée Globe et 25% de ceux de la Transat Jacques Vabre 2019.

AGENDA

Mercredi 15 janvier

Remise prime ATEE norme ISO 50001
Maison de l'Agglomération

Vendredi 24 janvier

Vœux aux personnalités
Palais des Congrès

INTERVIEW



ANDRÉ HARTEREAU,
vice-président chargé des
équipements culturels,
muséographiques,
sportifs et réceptifs.

« NOS ÉQUIPEMENTS SONT DES VECTEURS D'ATTRACTIVITÉ »

On souligne souvent le coût des équipements culturels, sportifs, de muséo... Que répondez-vous ?

Ne regarder que le bilan financier d'équipements comme la Cité de la Voile ou le Haras d'Hennebont, c'est regarder par le petit bout de la lorgnette. Ces équipements contribuent à l'image du territoire, à sa notoriété, à son attractivité, à son économie. Il faut se souvenir de ce qu'était la base de sous-marins il y a 10 ou 20 ans. Si aujourd'hui Lorient La Base a deux étoiles au Guide vert Michelin, c'est aussi grâce à la reconversion du site, à la nouvelle muséographie de la Cité de la Voile (100 000 visiteurs cette année) ou au sous-marin Flore. Le nombre de visiteurs sur le site ne cesse de croître. On atteindra les 250 000 cette année sans compter tous ceux qui viennent s'y promener. Et les touristes de

Lorient La Base sont aussi des visiteurs qui dépensent dans les commerces, les restaurants, les hôtels. Alors, si l'équilibre financier de ce type d'équipements est quasiment impossible à atteindre - c'est vrai partout en France - leur apport économique au territoire et le rayonnement qu'ils lui confèrent, doivent aussi être pris en compte dans l'analyse coûts/avantages.

D'autant que les équipements profitent aussi aux habitants du territoire...

Oui. Grâce à Lorient Agglomération, les élèves des écoles élémentaires ont l'occasion de visiter gratuitement les équipements muséographiques, que ce soit la Cité de la Voile Éric Tabarly, le sous-marin Flore ou le haras d'Hennebont. Cela concerne près de 7 500 enfants par an. Cette possibilité est également ouverte pour participer à des activités sportives sur d'autres équipements de Lorient Agglomération comme par exemple le golf à Plœmeur ou Quéven ou le patin à glace à Lanester. L'objectif est d'ouvrir ces activités à un maximum d'écoles du territoire. Lorient Agglomération finance l'activité mais le coût du transport reste à la charge des écoles. Cette offre, travaillée en lien avec l'Éducation nationale, attire de plus en plus d'enseignants.

Quels sont les projets sur ces équipements ?

Le principal projet concerne le réaménagement du Haras d'Hennebont dont Lorient Agglomération et la Ville d'Hennebont se sont portés acquéreurs il y a trois ans. Afin de dynamiser l'attractivité touristique du site, de développer l'accueil de groupes et de multiplier les événements, deux projets sont à l'étude : un nouveau positionnement avec le renouvellement du parcours de visite ainsi que l'ouverture au tourisme d'affaires et aux événements et la création d'une structure couverte pour les spectacles équestres. L'ensemble devrait être prêt pour la saison 2022. Le second projet, qui a été approuvé par le conseil communautaire lors de la dernière séance, concerne la création à l'intérieur de la Cité de la Voile d'une Cité des Moussaillons afin d'élargir l'offre. Il s'agit d'une expérience inédite pour les enfants de 2 à 10 ans et leurs accompagnants, basée sur le jeu, la construction, les apprentissages, l'agilité, l'observation, la créativité... Les enfants seraient au cœur d'un chantier de construction d'un grand voilier. Ce nouvel espace fera progresser la fréquentation de l'équipement et la part de la Sellor reversée à l'Agglomération qui est basée sur son chiffre d'affaires.

UN NOUVEAU CYCLE POUR LES MUSIQUES ACTUELLES

Avec l'ouverture de la nouvelle salle Hydrophone et la mise en place d'un nouveau conseil d'administration, MAPL prend un nouveau départ.



UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

L'association Musiques d'Aujourd'hui au Pays de Lorient (MAPL) s'est vu confier au travers d'une délégation de service public, la gestion et l'animation des studios de répétition ainsi que la promotion des musiques actuelles sur le territoire. Cette mission ne se limite pas à Lorient puisque MAPL programme des concerts sur d'autres scènes (Quai 9 à Lanester ou Les Arcs à Quéven par exemple) et que des actions sont menées avec les communes du territoire, dans les écoles notamment. Signée au 1^{er} janvier 2017, cette DSP fera l'objet d'un premier bilan après un an de fonctionnement de la salle Hydrophone, à Lorient La Base.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Le conseil d'administration de MAPL a été totalement renouvelé au mois de septembre. Il compte 15 membres dont 5 élus de Lorient Agglomération et 10 autres personnes issues de la société civile. Il est présidé par Cédric Orvoën, par ailleurs consultant indépendant.

- Un budget de 1,3 million d'euros subventionné à hauteur de 70% par Lorient Agglomération (600 000 euros), le Ministère de la Culture, le Conseil régional, le Conseil départemental, la SACEM, le CNV (centre national de la chanson, des variétés et du jazz). Les autres recettes proviennent de la billetterie, du sponsoring et du mécénat.
- 16 permanents et une équipe d'intermittents du spectacle pour l'organisation des concerts.
- Environ 300 adhérents dont 90 bénévoles chargés de l'accueil du public, du catering pour les artistes, du bar ainsi que les musiciens utilisant les studios.

UN NOUVEAU DIRECTEUR

Frédéric Carré, 47 ans, a plus de 20 ans d'expériences en matière de programmation culturelle et artistique. Il a commencé dès ses études à Dijon, lors de son cursus en sciences économiques, en créant avec d'autres étudiants une association pour l'organisation des

concerts sur le campus. Il a auparavant assuré la direction de deux autres SMAC (scènes de musiques actuelles) : l'Echonova à Vannes de 2014 à 2019 et la Lune des Pirates, à Amiens, de 1999 à 2013.

UNE SMAC, C'EST QUOI ?

Les scènes de musiques actuelles (SMAC) - un label attribué par le Ministère de la culture - ont pour mission de diffuser les musiques actuelles dans leur acception la plus large : rock, pop, électro, métal, musiques du monde mais aussi chanson et jazz. Si elles sont connues du grand public pour la programmation de concerts, en particulier de groupes/artistes en développement, elles assurent aussi des missions de soutien à la création, d'accueil de pré-production et/ou d'artiste en résidence et d'action culturelle auprès des publics. Hydrophone accueillera d'ailleurs des journées professionnelles nationales ouvertes à l'ensemble des acteurs des musiques actuelles en juillet prochain.

UNE PROGRAMMATION ANNUELLE

Hydrophone bénéficie d'une programmation annuelle, de septembre à juin, alors qu'au Manège, l'ancienne salle au centre-ville de Lorient, le nombre de concerts était plus réduit. Compte tenu de la qualité du son et de la salle, Hydrophone commence à bénéficier d'une réputation nationale. Le public s'est quant à lui rapidement senti à l'aise dans la salle atypique qui conserve volontairement les traces du bunker dans lequel elle a été construite.

DES CONCERTS MAIS PAS QUE

La principale activité de MAPL, c'est l'accueil des groupes locaux, des amateurs à 80%, dans les nouveaux studios de répétition. Ils sont plus de 200 à venir régulièrement grâce à une amplitude horaire plus large. Ce sont des groupes que l'on peut retrouver dans les bars ou à la fête de la musique. Un accompagnement adapté est proposé aux groupes qui veulent se développer ou se professionnaliser.

MAPL assure un rôle d'éducation artistique et culturelle dans les écoles primaires, les collèges et les lycées, avec par exemple des ateliers de création « musique et paroles » et l'intervention d'un artiste. Cela peut même déboucher sur un enregistrement et un concert de restitution. D'autres actions sont menées auprès des détenus de la prison de Ploëmeur et des personnes isolées ou en difficulté sociale.

LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SE POURSUIT

Voté le 17 décembre, le budget 2020 conjugue maîtrise des dépenses de fonctionnement et équipement du territoire.



UNE ÉVOLUTION MAÎTRISÉE DES DÉPENSES

Le budget 2020 est le troisième et dernier exercice budgétaire soumis à la contractualisation qui impose à Lorient Agglomération une évolution des dépenses de fonctionnement de 1,3% maximum. Afin de respecter ce plafond, la hausse des crédits consacrés à la masse salariale ne dépasse pas les 1%, tandis que les charges à caractère général diminuent de 4% par rapport à 2019. L'effort est partagé par les partenaires de l'Agglomération (Office de tourisme, Audélor, Sellor...) qui voient leur subvention baisser.

LA POURSUITE DES INVESTISSEMENTS

Pour 2020, le montant des dépenses d'équipements est proche du budget 2019 (49,75 M€ contre 50,79 M€). Les principaux investissements concernent : la politique d'habitat (6,76 M€, la collecte et le traitement des déchets (5,44 M€), le pôle d'échanges multimodal (3,72 M€), les travaux sur les réseaux d'eau (4,8 M€), les travaux sur réseaux et

ouvrages eaux pluviales (3,08 M€), le haras d'Hennebont (2,53 M€), le Triskell dans sa seconde tranche (2,370 M€), l'aménagement des espaces extérieurs de la base (2,319 M€), le renouvellement du parc de bus (1,785 M€) et le Fonds d'intervention communautaire (1,650 M€).

UNE SANTÉ FINANCIÈRE SAINTE

Au budget primitif 2020, l'épargne brute, l'un des soldes les plus pertinents pour apprécier la santé financière d'une collectivité, est de 23,464 M€, un montant en augmentation continue depuis 2017. En outre, le remboursement en capital diminuant encore (-1,1 M€), l'épargne nette, c'est-à-dire le montant réellement disponible pour les investissements, augmente de plus de 2 M€. Elle s'élève ainsi à 12,6 M€ au BP 2020. Cette situation est d'autant plus remarquable si l'on s'attarde sur la ponction de DGF subie au titre de l'accompagnement au redressement des comptes publics que l'État a imposé aux collectivités et établissements publics, qui s'est traduit pour Lorient Agglomération sur 4 ans par la perte de 17,26 M€.

PAYS DE LORIENT

UN RAPPROCHEMENT QUIMPERLÉ/LORIENT AGGLOMÉRATION



Un séminaire de travail a réuni le 27 novembre les élus des deux intercommunalités de Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté afin de dresser le bilan des coopérations déjà engagées et d'envisager des pistes de travail portant sur leur développement et les modalités de leur mise en œuvre. Ce séminaire vient acter des relations aujourd'hui plus structurées entre les deux EPCI, avec notamment la participation de Quimperlé Communauté au Pays de Lorient, qui est le cadre de discussions les relations contractuelles avec la Région Bretagne (contrat commun de partenariat Europe-Région-Pays) et son adhésion à l'agence d'urbanisme Audélor.

« Il est essentiel que les élus des deux territoires entretiennent des relations de travail étroites », souligne Norbert Métairie, président de Lorient Agglomération, car beaucoup de sujets nécessitent aujourd'hui d'être appréhendés à des échelles territoriales plus larges que celles des seules intercommunalités : les mobilités, le grand cycle de l'eau, les problématiques littorales, la transition écologique, l'alimentation, le tourisme, l'attractivité... Il est aujourd'hui souvent beaucoup plus pertinent de réfléchir et œuvrer avec Lorient Agglomération car nous partageons une même réalité sur de nombreux sujets qui ont été rappelés tout au long de ce séminaire » confirme Sébastien Miossec, président de Quimperlé Communauté.

Les deux EPCI ont souhaité lors de ce séminaire coordonner leurs positions respectives dans le cadre de contributions communes ou de réflexions thématiques : réponse commune au Conseil Régional dans le cadre de la Breizh Cop, échanges sur le développement numérique, politique alimentaire territoriale ou problématique de gestion territoriale des emplois et compétences.